

Le lundi 30 septembre deux mille treize, à 17 H 30, les Conseillers Municipaux se sont réunis en leur lieu habituel sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY, suite à la convocation envoyée le 23 septembre 2013.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Catherine VEROVE, Martine BIGOT, Messieurs Marc BOUTROY, Didier HAMY, Louis KALTENBACH, Bruno FLAMENT, Mr William ALLART

ETAIT ABSENT EXCUSE : Monsieur Sébastien CHENAULT.

La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

Le compte rendu de la précédente réunion a été adopté à l'unanimité des présents.

Visite du chantier « Le CAP » ; éclairage public

Le conseil municipal a effectué un tour d'horizon sur les travaux actuels dans la rue « Le Cap ».

Les 09 et 10 octobre prochain aucune voiture ne pourra stationner car le goudronnage est prévu.

Il a été décidé de changer les lampadaires pour un montant de 3 607.00 € HT soit 4 313.97 € TTC.

La visite s'est poursuivie également route de Ramsault afin de constater le travail bien effectué concernant la création d'un fossé, travaux financés par la C.C.S.O.C et la réfection de la voirie qui est à la charge de la Commune.

Terrain derrière l'école

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée le plan du terrain derrière l'école en vue de la construction du futur hangar communal, ainsi que la construction de 4 maisons.

Des précisions sur la construction de ce hangar sont exposées par Monsieur le Maire, à savoir, l'installation de sanitaires en accès extérieur, pour une accessibilité lors de manifestations communales.

Des toilettes et douche, un bureau, une aire de lavage sera également à prévoir pour l'employé communal.

Lancement d'une consultation pour recruter un architecte

Monsieur le Maire propose de lancer une consultation pour recruter un architecte, en effet, des courriers recommandés seront envoyés le mardi 1^{er} octobre 2013 aux architectes suivants :

- ABCISS ARCHITECTES à Calais
- CABINET ARIETUR à Wimereux
- CLEMENT à Calais
- COLAS ET LOUIS à Calais

Nous attendons leur proposition de prix pour le 14 octobre 2013.

Délibération modificative

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que vu le montant de l'achat de candélabres pour agrémenter la résidence le CAP, il faut prévoir une décision modificative au compte 020 de 4 500.00 €, en effet, nous avons fait appel auprès de la S.A EIFFAGE ENERGIE de Calais pour la pose de ces derniers.

Rythmes scolaires pour 2014

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la réforme doit être mise en place pour la rentrée 2014 et que nous devons délibérer avant le 02 décembre 2013 pour fixer les horaires.

A l'unanimité l'Assemblée accepte les horaires suivants : activités périscolaires

Lundi	9h00	12h00	13h40	15h55	16h40
Mardi	9h00	12h00	13h40	15h55	16h40
Jeudi	9h00	12h00	13h40	15h55	16h40
Vendredi	9h00	12h00	13h40	15h55	16h40

Mercredi 9h00 12h00

Achat chaîne HIFI école

Suite à la dernière réunion Monsieur le Maire s'est renseigné auprès des Ets SPENCER à Guines.

Une sono portable de 120 watts = 1 219.62 €

Une sono de 60 watts entre 300 et 305 € TTC.

A l'unanimité l'Assemblée décide d'acheter une sono de 60 watts qui servira à l'école et à la Mairie.

Questions diverses

Néant.

Fin de la séance à 20h30.